

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 41- octobre 2019

La Mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Les samedis 5 et 19 octobre 2019 de 9h à 12h

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact : 02.41.77.04.49

contact@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

 [facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

 <https://twitter.com/StAugustinDBois>

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,

Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

En cas d'urgence : composez le 17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Syctom du Loire Béconnais,

Tél : 02.41.77.49.26

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, route de Saint-Georges

Tel : 02.41. 77.08.45

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque municipale :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h à 18h30

Jeu de 16h45 à 19 h

Samedi de 10h30 à 12h

Dimanche de 11h à 12h

Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège social : 4 rue Théophile Harrault,

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73

Directeur : Cédric Lejard

Mail : contact@leboisenchante49.fr

VIE MUNICIPALE

Une réunion en direction des familles est prévue :

**le mardi 15 octobre 2019 à 20h30
au Centre Polyvalent de Saint-Augustin-des-Bois**

dans le but d'informer sur les services enfance proposés par la mairie, de aux questions que les familles se posent sur les activités enfance, le fonctionnement, le nouveau logiciel d'inscription et facturation et le portail familles...

Nous espérons que les parents seront nombreux. N'hésitez pas à venir !

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : les mercredis de 17h à 18h30, les jeudis de 16h45 à 19h, les samedis de 10h30 à midi et les dimanches de 11h à 12h.

Vous pouvez réserver jusqu'à 3 documents auprès de votre bibliothèque ou depuis le site internet du secteur : www.bibliotheques-ouest-anjou.net

Collecte des ordures ménagères

Jours de collecte : **les mercredis 2, 16 et 30 octobre**

RETOUR SUR LE FESTIVAL D'ORGUES DE BARBARIE ET CONTES



Un bien beau moment de partage et d'émotion ce second festival "Si l'orgue de barbarie m'était conté" dans notre commune..., à commencer par vendredi soir au concert des enfants des écoles, durant lequel ils ont ravi les nombreux parents venus les écouter.

Un festival qui permet la découverte des grandes possibilités d'un instrument trop souvent méconnu, catalogué à tort dans le registre unique du "musette" alors que tout est possible à l'orgue de barbarie. Pour preuve le spectacle varié de samedi soir et le concert à l'église du fabuleux musicien Pierre Charial et son orgue exceptionnel, une véritable chance pour nous d'avoir pu le recevoir même si parfois certains airs ont pu réellement surprendre tant ils sont peu communs avec cet instrument.

Le public est venu nombreux et parfois de loin aux différents RDV de ce festival, environ 2000 passages estimés sur les trois jours par les festivaliers habitués de ces manifestations, plus souvent dans le sud de la France mais unique dans notre région (seulement un festival au Croisic pour les Pays de Loire).

Le bois de St Augustin transformé par les conteurs en "parcours du petit Poucet" a accueilli aussi beaucoup de spectateurs, de vrais bons moments de partage sous un soleil radieux et chaud!! Une belle réussite qui récompense l'énorme travail et le temps passé par les nombreux et très actifs bénévoles...Un grand merci à eux et aux habitants qui ont permis un tel succès de cet événement.

Un rendez-vous unique en son genre, populaire musical et poétique qui peut visiblement compter désormais sur notre territoire. Rendez-vous dans deux ans!

Association "O Z'ORGUES ETC..." <https://www.facebook.com/Ozorgues/>

Séance du lundi 2 septembre 2019 (points principaux)

Démission de la 4^{ème} adjointe au Maire et élection d'une nouvelle adjointe :

Madame Christine ROCHEREAU, adjointe à l'enfance et à la jeunesse a présenté sa démission pour des raisons professionnelles. Elle conserve cependant son mandat de conseillère municipale et continuera ainsi de mener certaines missions et participera aux commissions communales et intercommunales.

Après avoir procédé au scrutin, Madame Hélène GILLET-COCHELIN ayant obtenu la majorité absolue, a été désignée en qualité de 4^{ème} adjointe au Maire en charge de l'enfance et de la jeunesse.

Informations diverses:

- L'ALSH « Le Bois Enchanté » fusionnera à partir du 1^{er} janvier 2020, avec le Centre Social Intercommunal (CSI) de Saint-Georges-sur-Loire.
- Le Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Georges (SIRSG) finance les animations sociales proposées par le CSI. Etant donné que les différentes compétences enfance, jeunesse, famille, seniors..., pour la commune de Saint-Augustin ont été transférées à la CCVHA (Communauté des Communes des Vallées du Haut Anjou), un travail collaboratif devra être mené par les différents acteurs, ainsi qu'une réflexion sur le partenariat envisagé.
- Point d'étape sur les travaux de sécurisation et d'aménagement du bourg : 3 entreprises ont répondu à la consultation lancée le 28 juin 2019. Les offres, incluant les 3 variantes exigées, oscillent entre 59 956,90 € HT et 79 074,19 € HT. Ces travaux sont financés avec l'aide de l'Etat (DETR) et du conseil départemental de Maine et Loire.
- Prise de poste de la nouvelle chef cuisinière au restaurant scolaire, Aline GODICHEAU, depuis le 26 août 2019.

Prochaine séance : lundi 7 octobre à 20h30 à la salle annexe de la mairie

RESPECT DU VOISINAGE

Des plaintes ont été transmises par des riverains au sujet d'activités bruyantes ayant lieu un peu trop tard le soir (bricolage, jardinage ou autre...) qui peuvent être gênantes.

La municipalité tient à rappeler à tous que les travaux de ce type, réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne importante à cause de l'intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...), ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

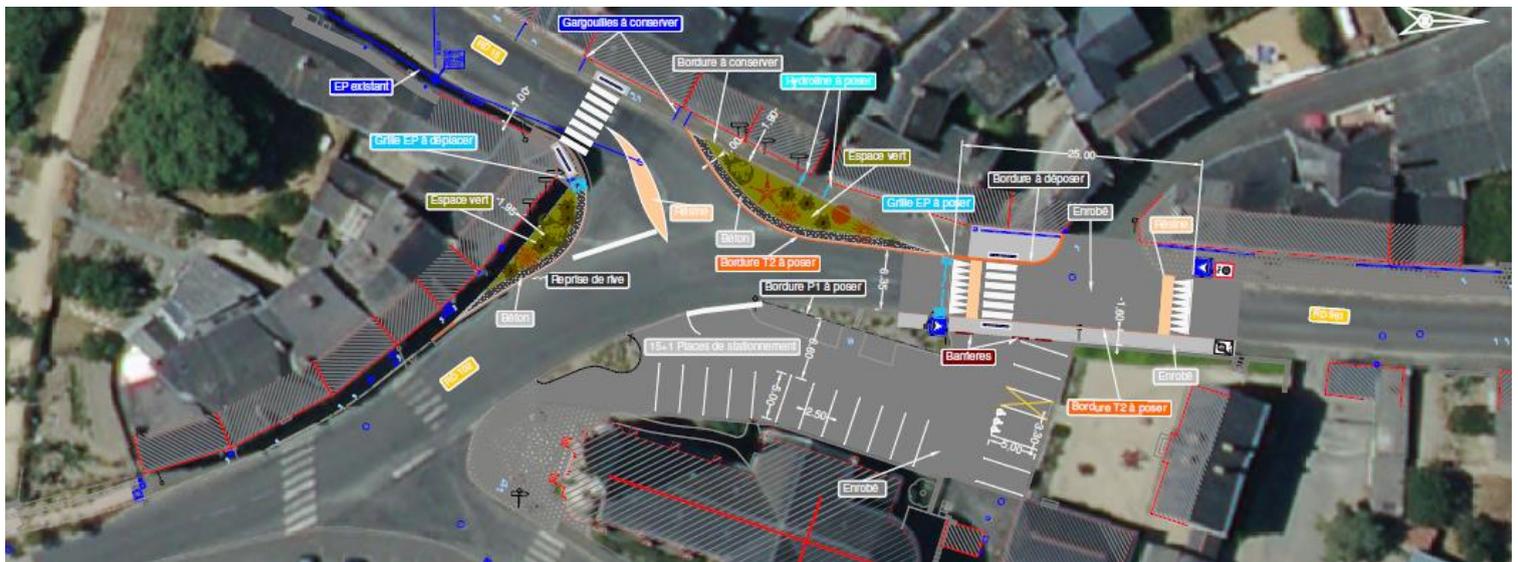
Par ailleurs, les résidus des tontes doivent être déposés en déchetterie, dans le cas où ils ne sont pas conservés.

Donc, faisons tous un petit effort pour que tout le monde puisse profiter des belles soirées d'été en toute tranquillité !

TRAVAUX SECURISATION DU BOURG

Les travaux de sécurisation du bourg démarrent **début novembre 2019** : un plateau routier qui obligera les usagers à ralentir aux approches du centre bourg, quelques ilots (des espaces verts dans le but de réduire la vitesse), ainsi que le revêtement de la place de l'église.

Par ailleurs, l'entrée route de Saint-Georges-sur-Loire sera revue pour être adaptée aux passages des engins agricoles.





EN OCTOBRE

Plantez les laitues d'hiver et choux pointus de printemps. Semez les derniers engrais verts (avoine, vesce) et **couvrez chaque parcelle avec du broyat, des feuilles mortes ou de la tonte.**

QUELQUES ASTUCES SIMPLES : Coupez mais sans arracher les haricots aux racines pourvues de nodules. Elles sont riches en azote et contribueront à enrichir votre sol. A l'automne, épandez du compost sur la terre libérée par les cueillettes. Si vous avez des tailles de thuyas, **broyez les petites tailles à la tondeuse et épandez le broyat sur vos allées** afin de limiter la pousse des herbes spontanées, ou pour pailler la mâche, les laitues et les chicorées. Enfin, laissez-en place tous les déchets non malades. **Leur décomposition favorisera un sol meuble et vivant.**

DEUX NOUVEAUX STAGIAIRES AU SEIN DE L'EQUIPE MUNICIPALE



Nicolas PASQUIER habite à Saint-Augustin et prépare en alternance un CAP de « Jardinier paysager » à la MFR « Côtes du Val de Loire » à Chalonnes-sur-Loire.

Il effectuera un stage aux services techniques de la mairie et sera présent entre deux et trois semaines par mois pendant un an.

Amélie VERGNES réalise une licence professionnelle MACT (Metiers de l'Administration et des Collectivités Territoriales) à l'université d'Angers. Elle sera en stage à la mairie, où elle sera présente deux semaines par mois, jusqu'au mois de juin 2019.

Bienvenue à tous les deux !



RESTRICTIONS D'EAU : PRÉLÈVEMENTS LIMITÉS AUX USAGES PRIORITAIRES

Le débit de la Loire s'est encore réduit et les prévisions météorologiques et de débits ne laissent pas entrevoir d'amélioration à court terme.

Saint-Augustin-des-Bois se situe dans le bassin de la ROMME, zone classée « en crise », c'est-à-dire, une zone dans laquelle sont interdits les prélèvements à l'exception des usages prioritaires (eau potable pour la population, santé et salubrité publique, sécurité civile) et les usages professionnels pour les seules contraintes de sécurité des installations.

La mairie a donc arrêté les arrosages des bacs à fleurs et remercie la population de faire de même dans leurs jardins et jardinières, jusqu'à ce que le dispositif de crise soit levé.

UTILISATION DE LA SALLE DE SPORT



Un grand merci aux membres de l'ASA pour le nettoyage de la salle de sport après leur entraînement du lundi 9 septembre.

En effet, après utilisation de la salle de sport, nous rappelons qu'il est demandé tous les utilisateurs de laisser la salle dans le même état de propreté qu'au départ.

Malheureusement ce n'est pas toujours le cas, sont parfois retrouvés des mégots de cigarette, des traces de pneus de vélo, des impacts sur le terrain, ainsi que des restes des gâteaux, boissons, etc.

La mairie attend de tous les utilisateurs civisme et respect.

TERRAIN MULTISPORTS

Les travaux d'installation du terrain multisports devraient débuter le 28 octobre et dureront 4 jours.

L'inauguration est prévue **le samedi 9 novembre à midi**. Tous les habitants sont invités à cette occasion.

ALSH LE BOIS ENCHANTÉ

L'ALSH « Le Bois Enchanté » deviendra à partir du 1^{er} janvier 2020, une section du Centre Social Intercommunal (CSI) de Saint-Georges-sur-Loire.

Les inscriptions pour les vacances d'automne sont ouvertes. La feuille d'inscription est à rendre au plus tard le mercredi 9 octobre, après cette date les inscriptions seront validées par mail ou téléphone.

Cette feuille d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie (ou directement en mairie).

Seul le site de St Georges sur Loire sera ouvert durant les vacances d'automne

Rappel : Pour les périodes des mercredis, l'inscription se fait directement au bureau du centre à St Georges sur Loire.

Coordonnées : 4 rue Théophile Harrault, 49170 Saint-Georges-sur-Loire. Tél : 06 33 01 97 73 contact@leboisenchante49.fr

À Saint Augustin

FAMILLES RURALES

- Vente de pommes BIO sur commande. Possibilité de commander **jusqu'au lundi 14 octobre 2019** et livraison **le vendredi 18 octobre à la MCL de 15h à 18h**. Bon de commande à télécharger sur le site de la commune.

- Vide-grenier le dimanche **24 novembre 2019** dans la salle de sport (7€ les 3m). Les réservations sont ouvertes au 06 79 23 74 89 ou 02 41 77 92 79. Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la commune.

- Il reste des places dans toutes les activités sportives et surtout dans les sections Baby gym (3-6ans), gym sur chaise, zumba kids (7-12 ans). N'hésitez pas à vous inscrire, il est encore temps.

- **Le Relais Assistantes Maternelles sera présent** le mardi 8 octobre de 9h30 à 11h30 au centre polyvalent (sauf contre-indication) : matinée recontre. Ouverts aux assistantes maternelles et aux parents. Inscription obligatoire : ram-ouestanjou@mfam-enfancefamille.fr

- **Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel**, organisée par La Leche League, **samedi 5 octobre de 10h à 12h à la MCL** (place du Cédre). Infos <https://www.lillefrance.org/> rubrique Réunions

- **Vie paroissiale** : messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le **dimanche 20 octobre à 9h30** et le **samedi 2 novembre à 18h30**.

ASA A.S.A FUTSAL **SAMEDI 05/10/2019**

CONCOURS DE PALETS SUR PLOMB

SALLE DES SPORTS DE ST AUGUSTIN DES BOIS

DEBUT DU TOURNOI 20H (INSCRIPTION 19H À 20H)

12€ PAR EQUIPE

LOTS POUR TOUS

(48 EQUIPES MAXIMUM POUR LE TOURNOI)

ANIMATION COMMERCIALE VIVECO
Venez retirer votre catalogue « Foire aux vins » en magasin !
Sandrine vous invite à une dégustation de vin :
Le vendredi 11 octobre à 18h30 au Vivéco*
*(l'abus d'alcool est dangereux pour la santé)

Près de chez nous

Association Prim'Âge Béconnais

BOURSE VÊTEMENTS PUERICULTURE

SAISON AUTOMNE/HIVER
VÊTEMENTS ENFANTS/ADULTES
PUERICULTURE

9h - 15h

pantalons, pulls, robes, gilets, bonnets, écharpes, manteaux, sport, chaussures, grossesse, poussettes, turbulettes, lits bébés, écharpe portage...

Samedi 5 octobre 2019
LE LOUROUX-BECONNAIS

Salle culturelle de l'Argerie

→ Inscription dès le 14 septembre par mail : primage.beconnais@hotmail.fr
Renseignements ☎ 02 41 95 46 49 ou sur notre site internet : www.primagebeconnais.fr
2019 - Ne pas jeter sur la voie publique

Spectacle jeune public « **Un univers tout rond pour les tout-petits** » jeudi 24 octobre à Villemoisan. 10h // 16h30.
Dès 1 an. Tarif : 6 € à partir de 2 ans - Durée : 35 mn.
Infos/résa : reservation@lechappeebelle.org - 02 41 39 14 84

CHALLENGE SENIORS

11 OCTOBRE 2019
Espace Émile Joulain au Lion d'Angers à partir de 9h30 jusqu'à 17h

CIAS Vallées du Haut-Anjou
Espace International Air San-Vincent
Vallées du Haut-Anjou
Activités gratuites

CHALLENGE SENIORS

Inscriptions en mairie ou au Pôle Santé Social du Lion d'Angers
Les jeudis de 14 h à 16 h 30

Participation de 6 € par personne pour le repas

Informations - contacts
CIAS des Vallées du Haut-Anjou
49220 Le Lion d'Angers
Tel : 02 41 24 10 66
Vincent Bossé animateur social
07 57 41 62 09

PROGRAMME
9h30-10h : accueil
10h-12h15 : activités
12h15 : pause déjeuné
14h-16h15 : activités
16h15 : pause gourmande

ACTIVITES PROPOSEES
Tir à l'arc
Yoga-relaxation
Parcours motricité
Atelier nutrition
Danse adaptée
Atelier mémoire

Informations – contacts :
CIAS des Vallées du Haut-Anjou
49220 Le Lion d'Angers
– Tél : 02 41 24 10 66
Vincent Bossé, animateur social :
07 57 41 62 09

Concert de l'ensemble vocal CLE DE FA

L'ensemble vocal fêtera cette année ses 30 ans, lors d'un concert **le samedi 30 novembre**
Salle CHOPIN (Becon-les-Granits)
Renseignements et réservations :
02 41 77 97 75 / 06 01 72 00 18

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **18 octobre** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique